



Evolution du taux d'occupation et du salaire des personnes au bénéfice du statut de protection S au 2^e trimestre 2024

Avril, mai, juin 2024

En collaboration avec les Services cantonaux compétents, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et l'Association des offices suisses du travail (AOST) ont poursuivi la collecte de données sur les salaires et les taux d'occupation des personnes bénéficiant du statut de protection S. Ce document représente la huitième édition qui inclut les statistiques des personnes ayant commencé un apprentissage¹.

Les emplois salariés représentent 99%

Au 2^e trimestre 2024, la part des travailleurs salariés s'élève à 99%, dont environ 4,5% sont des stagiaires et 10% des personnes en apprentissage. La part des travailleurs indépendants avoisine 1%.

Le taux d'occupation moyen s'élève à 72%

En comparaison avec le trimestre précédent, le taux d'occupation général a augmenté de 1 p.p.², passant de 71% à 72%. Celui des hommes a augmenté de 3 p.p. (82% au lieu de 79%) et celui des femmes est resté le même (66%). La part des hommes travaillant à plein temps a augmenté de 1,3 p.p. (63,3%), tandis que chez les femmes elle a baissé de 2,3 p.p. (39,2%). Dans l'ensemble, la part des personnes travaillant à plein temps n'a pas changé (49%).

Le taux d'occupation moyen a atteint 75% chez les 26-35 ans et 74% chez les moins de 25 ans. Les autres groupes d'âge affichent le taux moyen d'environ 70%.

Tout comme au trimestre précédent, plus de la moitié des individus dans chaque groupe d'âge affichent un taux d'occupation supérieur à 80%.

Dans la catégorie des moins de 25 ans cette part atteint 60% et 64% chez les 26-35 ans (Graphique 1).

Le taux d'occupation par branche variable

A l'issue du 2^e trimestre 2024, c'est la branche Aménagement et parachèvement qui affiche à nouveau le taux d'occupation le plus élevé qui est passé de 87% à 92% (+5 p.p.)³ (Graphique 2). En revanche, dans la branche des Services domestiques avec le taux d'occupation le plus bas, celui-ci a encore baissé de 9 p.p., en passant de 50% à 41%. Comme au trimestre précédent, une forte variation du taux d'occupation par secteur économique est observée, avec une plage allant de +7 à -16 points de pourcentage (p.p.).

Le Graphique 3 illustre l'évolution du taux d'occupation moyen dans le top cinq branches⁴ depuis une année. Par rapport au trimestre précédent, le taux d'occupation moyen a légèrement augmenté dans la majeure partie des branches. Plus concrètement, il a progressé de 7 p.p. dans Enseignement (59% au lieu de 52%), de 4 p.p. dans Bureaux de consultation, informatique (72% au lieu de 68%) et de 1 p.p. dans Restauration et hébergement (71% au lieu de 70%). Le taux d'occupation moyen a baissé de 10 p.p. dans Hébergement social, œuvres sociales (71% au lieu de 81%) et de 2 p.p. dans Services personnels (56% au lieu de 58%).

Le salaire moyen standardisé reste quasi inchangé

Au 2^e trimestre 2024, le salaire mensuel moyen standardisé⁵ est resté presque inchangé avec une

le relevé.

⁴ Les top 5 branches emploient le plus grand nombre de personnes avec le statut S, par rapport à d'autres branches économiques.

⁵ Le salaire standardisé correspond à un taux d'occupation à 100% et le salaire selon contrat correspond au taux d'occupation indiqué.

¹ Les statistiques des apprentis dans ce document se réfèrent uniquement à l'apprentissage en entreprise et ne sont pas prises en compte dans les statistiques des salaires et des taux d'occupation.

² Point de pourcentage (p.p.).

³ Seules des branches avec le nombre d'observations le plus élevé, e. i. avec plus de 20 observations par branche sont prises en compte dans ces statistiques. Soit environ 30% de toutes les branches figurant dans

légère hausse de 0,7%, atteignant 4642 francs. Chez les femmes, il a baissé de 2,7% (4671 au lieu de 4803 francs), tandis que chez les hommes il a augmenté de 1,7% (4599 au lieu de 4524 francs).

Dans le top cinq branches, le salaire mensuel moyen standardisé a évolué comme suit : Hébergement social, œuvres sociales (-6,9%, 4299 francs) ; Enseignement (-6,4%, 6046 francs) ; Services personnels (-2,3%, 4256 francs) ; Restauration et hébergement (+1,3%, 4247 francs) ; Bureaux de consultation, informatique (-2,2%, 4779 francs) (Graphique 4).

56,6% touchent au-dessus de 3000 francs par mois

Au 2^e trimestre 2024 la part des personnes gagnant plus de 3000 francs par mois a augmenté de 3,6 p.p. en passant de 53% à 56,6%. Respectivement, le nombre de personnes gagnant moins de 3000 francs a diminué, passant de 47% à 43,4%. Le Graphique 5 montre de manière détaillée les variations du nombre de personnes dans différentes classes de revenus. Une évolution sur quatre trimestres consécutifs montre un léger déplacement des personnes dans des tranches de revenus plus élevés.

Les revenus effectifs plus bas chez les jeunes

Le Graphique 7 illustre la répartition des différentes classes d'âge en fonction des tranches de salaire sur contrat. Comparativement aux données du trimestre précédent, on observe une légère augmentation de la part des personnes dans les hauts revenus parmi toutes les classes d'âge, à l'exception des plus jeunes où la part des bas revenus avoisine toujours 30%.

En ce qui concerne la répartition par genre, la proportion des femmes parmi les personnes touchant plus de 5000 francs par mois a légèrement diminué (-2 p.p.), tandis que celle des hommes a progressé de 1 p.p. Par ailleurs, la part des femmes dans les plus petits revenus est restée inchangée, tandis que celles des hommes a progressé de 1 p.p. (voir Graphique 8). Il convient de souligner que, à l'instar du trimestre précédent, ces variations

constatées doivent être considérées comme mineures et sans réelle signification.

Les apprentis au profil diversifié

Les statistiques sur les apprentis se rapportent à une partie des contrats d'apprentissage en entreprise signés entre avril et juin 2024⁶, dont le début est prévu en août 2024.

Parmi les 163 apprentis enregistrés au cours de ce trimestre, 52 % sont des femmes et 48% des hommes. Selon la répartition par tranches d'âge, 77% ont moins de 20 ans, 18% entre 20 et 30 ans et 5% plus de 30 ans. Les principales branches professionnelles affichent la répartition suivante : Santé et service vétérinaire (13%), Restauration et hébergement (11%), Enseignement (10%), Bureaux de consultation, informatique (7%) et Hébergement social, œuvres sociales (7%) (voir Graphique 9). Les chiffres relatifs aux contrats d'apprentissage doivent être considérés à titre informatif étant donné leur caractère incomplet et provisoire.

Remarques méthodologiques

Les statistiques du taux d'occupation et du salaire des personnes au bénéfice du Statut S, pour le 2^e trimestre 2024, se basent sur les données livrées par 23 cantons pour les mois d'avril, de mai et de juin 2024 avec la population totale de 1'815 personnes (dont 163 apprentis). Ces données ont été complétées par les informations du SYMIC (Système d'information central sur la migration).

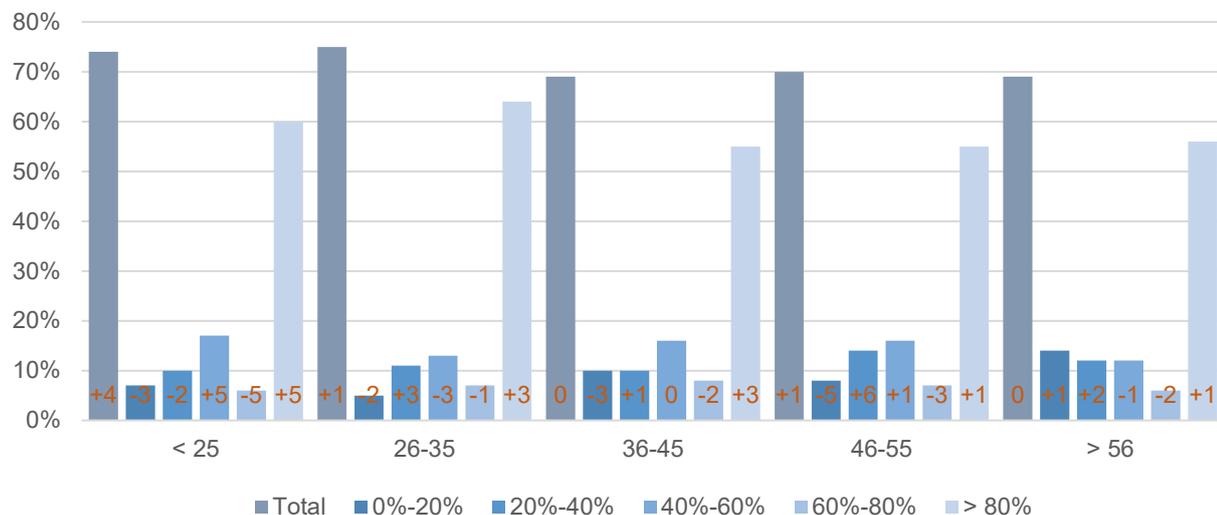
Le salaire annuel et le salaire horaire ont été transformés en salaire mensuel (1/12 de l'année) et le salaire net en salaire brut, selon une correction standard de 14%. Le salaire selon contrat a été transformé en salaire standardisé (taux d'occupation à 100%).

La moyenne concernant le salaire standardisé et selon contrat a été tronquée à 1% pour éviter l'influence des valeurs extrêmes, dues probablement à des erreurs de saisie des données.

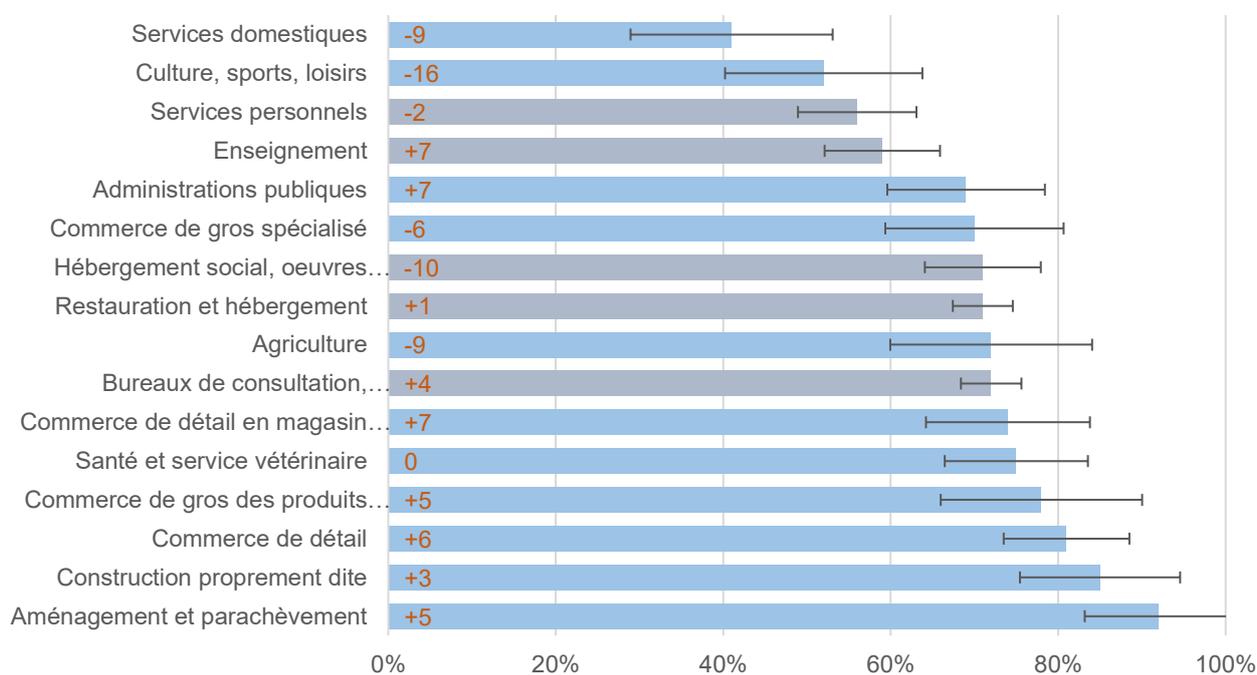
⁶ Le nombre définitif des nouveaux apprentissages pourra être évalué à l'issue du 3^e trimestre de l'année en cours.

Graphiques

Graphique 1 : Taux d'occupation au 2^e trimestre 2024 selon les classes d'âge et changements en points de pourcentage en comparaison avec le trimestre précédent (orange)



Graphique 2 : Taux d'occupation moyen au 2^e trimestre 2024 dans les branches économiques^{7,8} et changements en points de pourcentage en comparaison avec le trimestre précédent (orange)

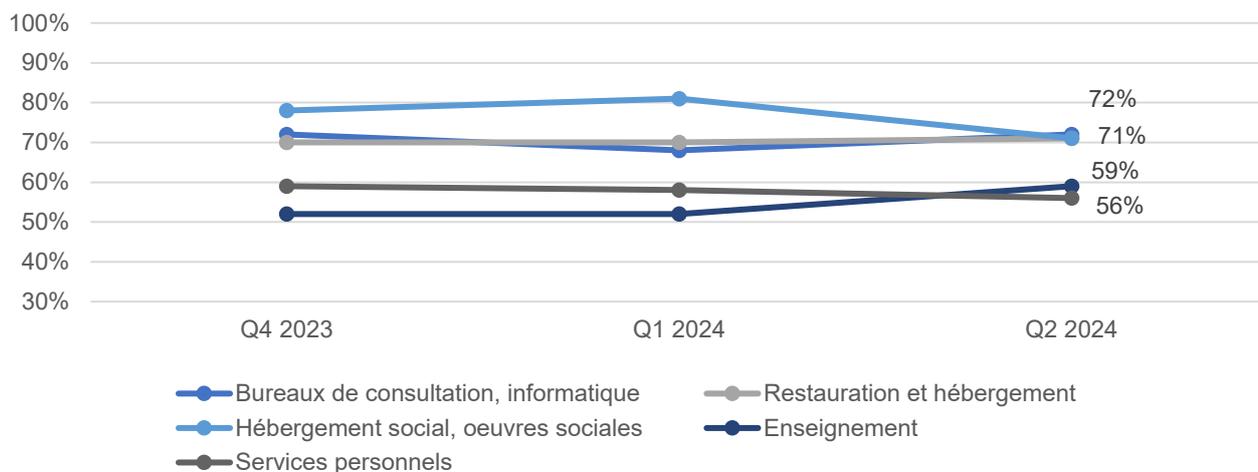


* Les cinq branches comptant le plus de personnes actives avec statut S sont mises en évidence avec une couleur plus foncée.

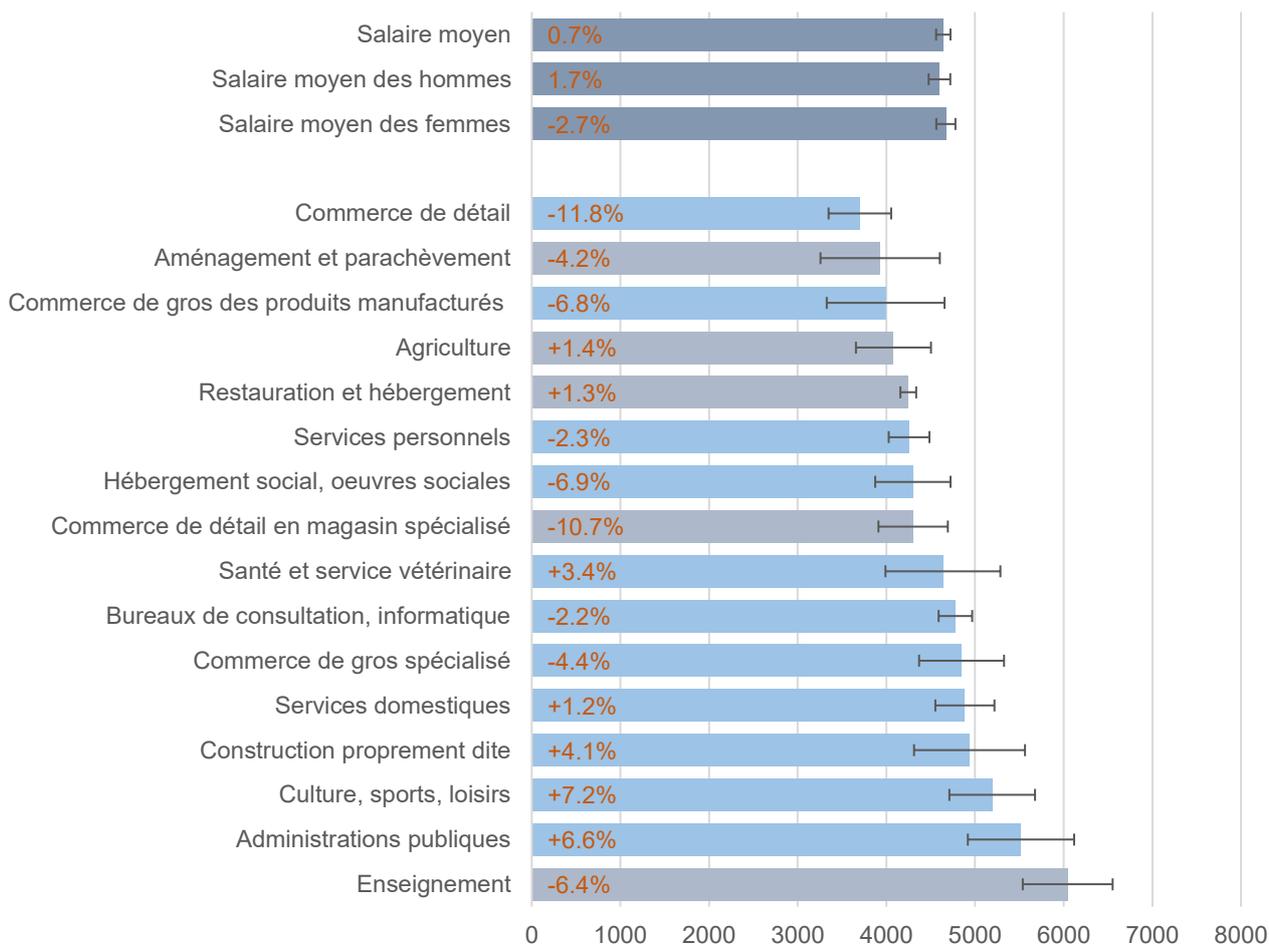
⁷ Sont présentées uniquement 30% des branches avec le nombre d'observations le plus élevé, e. i. avec plus de 20 observations par branche.

⁸ Les traits noirs indiquent un intervalle de confiance de 95% pour la valeur moyenne estimée. Cet intervalle représente la probabilité de 95% de contenir la vraie valeur pour toute la population avec une marge d'erreur de 5%. La longueur de l'intervalle de confiance varie en fonction du nombre d'observations dans chaque catégorie.

Graphique 3: Evolution du taux d'occupation dans le top 5 branches au cours de trois trimestres consécutifs



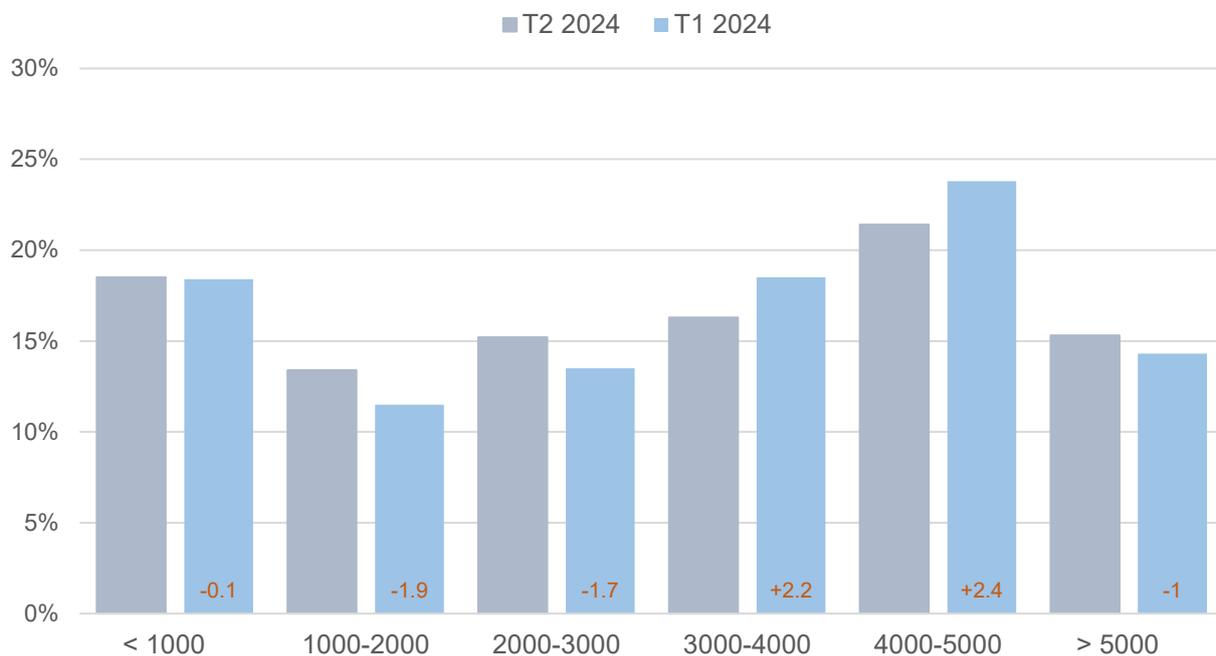
Graphique 4: Salaire mensuel moyen standardisé pour le 2^e trimestre 2024 par branches économiques⁹ et changements en pourcents en comparaison avec le trimestre précédent (orange)



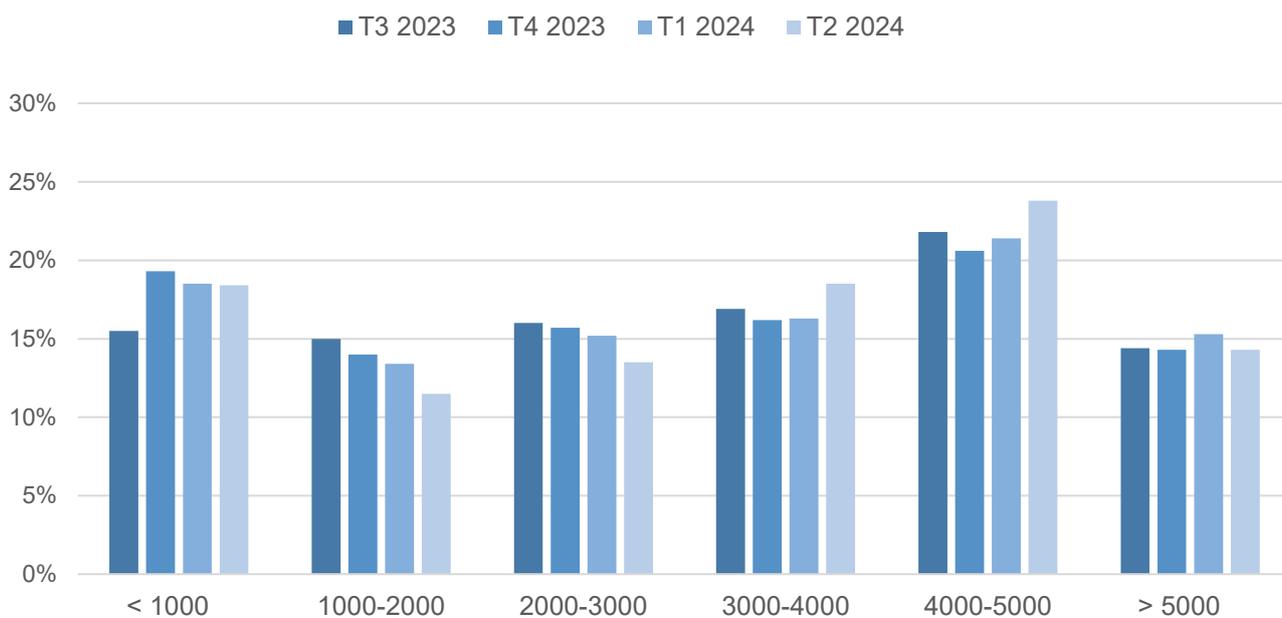
* Les cinq branches comptant le plus de personnes actives avec statut S sont mises en évidence avec une couleur plus foncée.

⁹ Sont présentées uniquement 30% des branches avec le nombre d'observations le plus élevé, e. i. avec plus de 20 observations par branche.

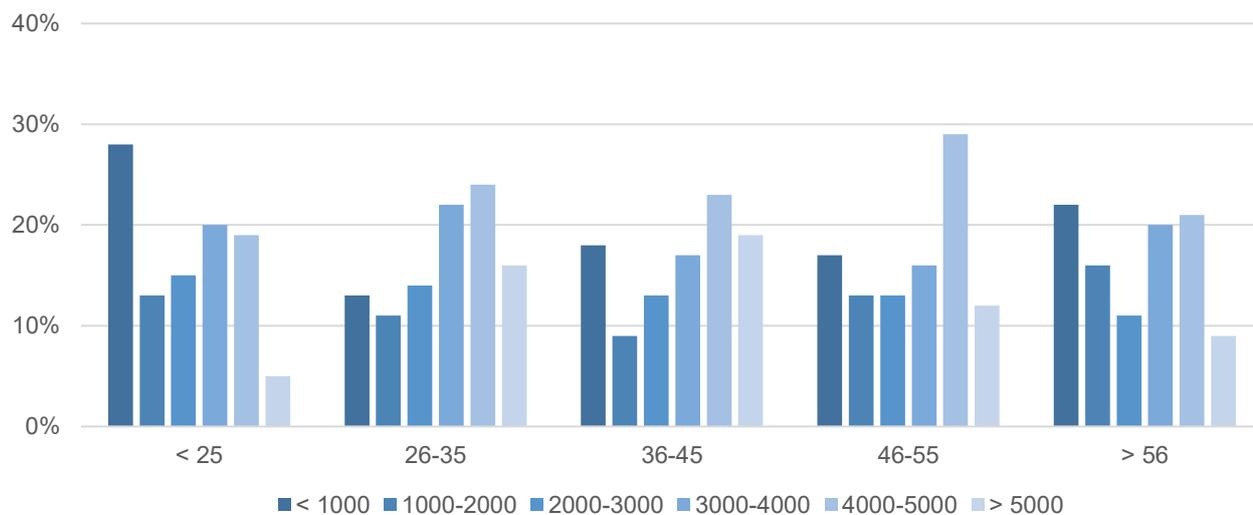
Graphique 5 : Variations dans la répartition du salaire mensuel selon contrat au 2^e trimestre 2024 par classes de revenu en points de pourcentage comparé au trimestre précédent (orange)



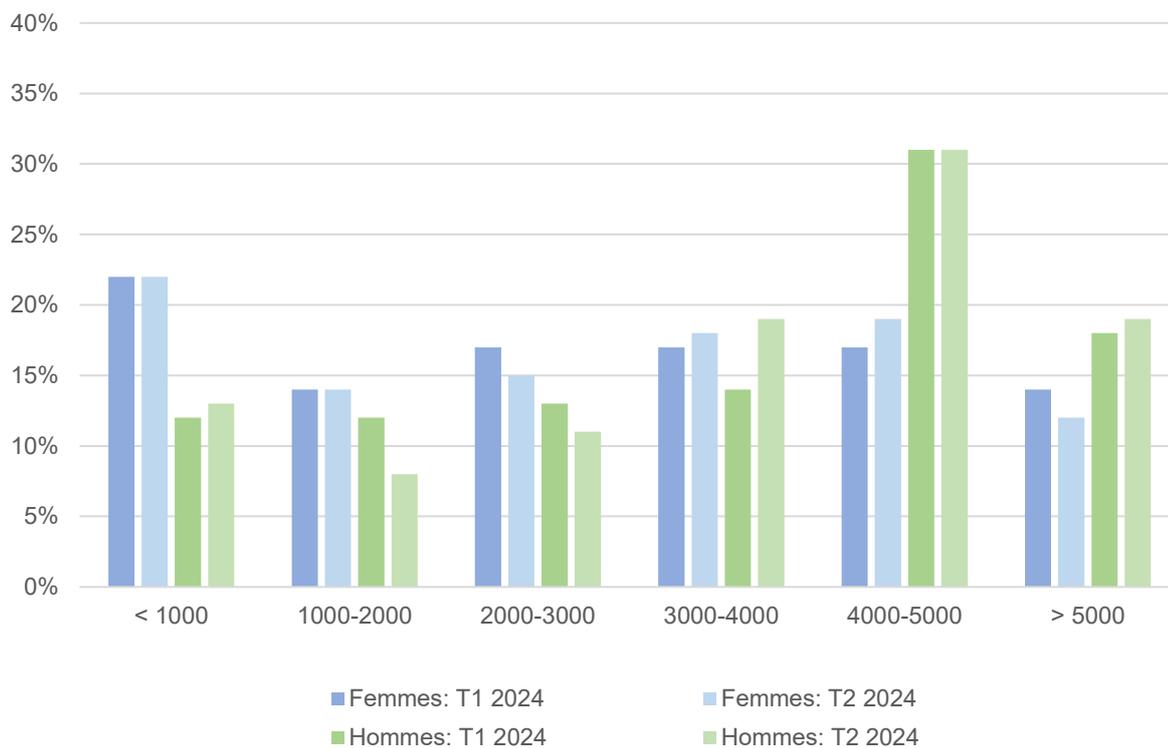
Graphique 6 : Comparaison de la répartition des personnes par niveau de salaire sur contrat selon les quatre trimestres consécutifs



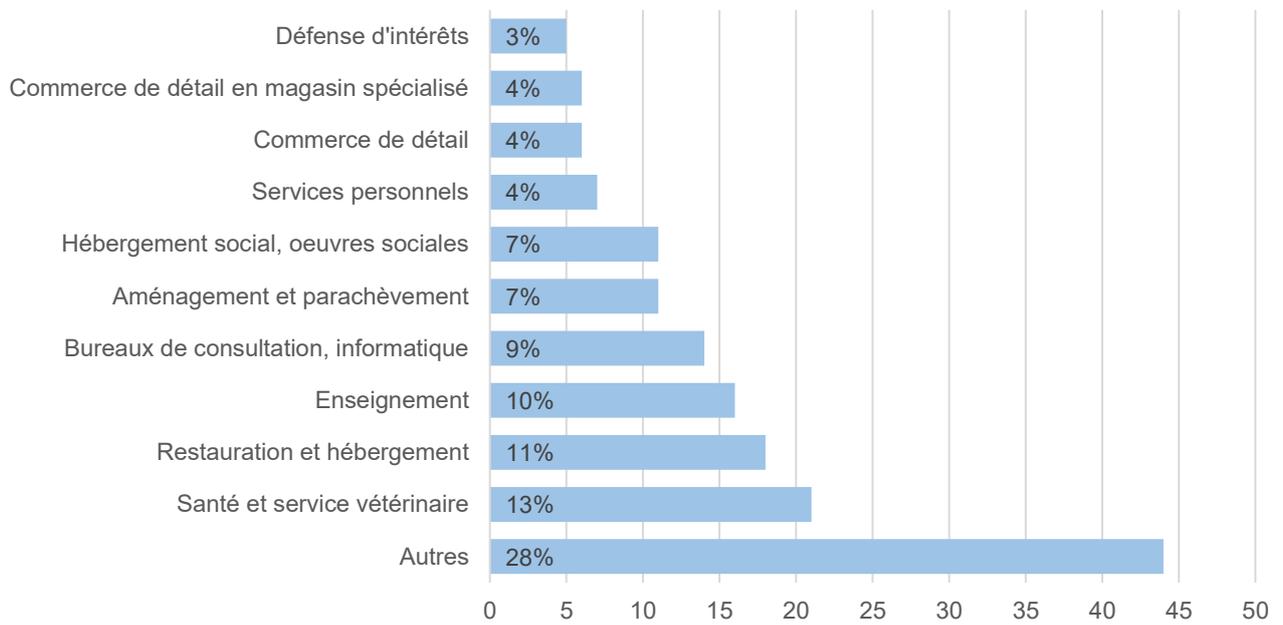
Graphique 7 : Répartition des classes d'âge selon les tranches de salaire sur contrat au 2^e trimestre 2024



Graphique 8 : Répartition des classes de revenu selon contrat et par sexe (1^{er} et 2^e trimestres 2024)



Graphique 9 : Les branches qui forment les personnes en apprentissage (données du 2^e trimestre 2024)



Impressum

Éditeur

Département fédéral de justice et police DFJP
Secrétariat d'État aux migrations SEM
Quellenweg 6
3003 Berne

Auteurs

Personnel du Service de Statistique, SEM

Mode de citation

SEM (2025), « Evolution du taux d'occupation et du salaire des personnes au bénéfice du statut de protection S au 2^e trimestre 2024 », Berne

Renseignements

Information et communication
medien@sem.admin.ch

Texte original

Français

Mise en page / graphiques

SEM

Analyses

Secrétariat d'État aux migrations SEM
Service de Statistique

Droits d'auteur

SEM, Berne 2025

Reproduction autorisée à des fins non commerciales,
avec mention de la source